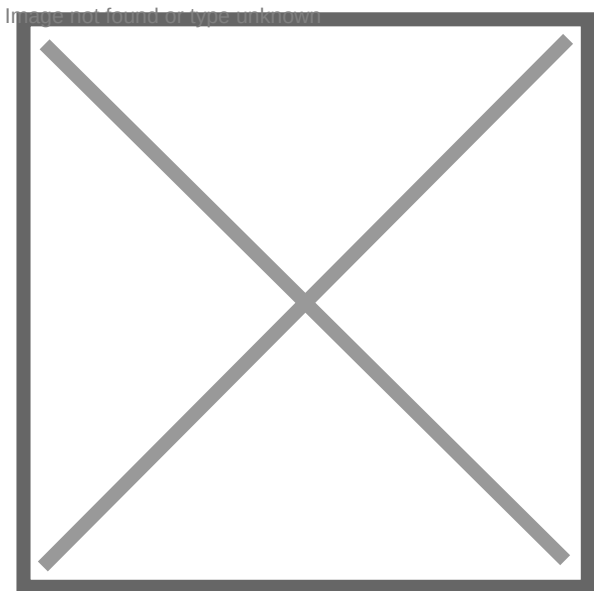




Interdit bancaire incompris !!

Par **Visiteur**, le **18/03/2007 à 18:19**

Bonjour J'etais a decouvert, je remet la somme pour etre a zero +500€, afin d'etre tranquille et depuis, ma banque m'a mis en interdit bancaire, en me disant que c'est une erreur d'un stagiaire, mais que depuis, impossible d'avoir un dialogue, un RDV !!! et cela depuis 2 mois que faire? sans parler des frais qui me prennent!!! un cheque de 26€ me revient a 58€!!!! tout en etant a decouvert!!!! la liste serait longue!!! envoyer 3 fois le meme courrier avec des frais et ne veulent pas reconnaitre leur erreur etc.... que faire????

Par **carolada**, le **09/06/2010 à 13:20**

bonjour monsieur ou madame, je me permet de vous donner ce conseil trouvez m6 reportage contacter la journaliste ou un autre journaliste, si vous avez des origines étrangères ne vous étonnez pas on vit la même chose vous avez le droit d'avoir des explications de leur part envoyez un recommandé pour les assigner à vous donner un rendez-vous, en recommandé, en leur précisant que les médias ou la télé seraient avertis croyez-moi ses radicaux, j'en est fait pas plus tard que cette semaine l'expérience bon courage

Par **carolada**, le **09/06/2010 à 13:36**

comment dénoncer les abus administratifs des banques et de la banque de France pour un interdit bancaire qui normalement dure 5 ans et non 6 ans la sa va faire son 4ème EME Papiers qu'il reçoit d'eux pour pouvoir ouvrir un compte vu qu'il a repris son travail d'artisan vu la crise immobilière il a eu un arrêt de 2 ans, il fait son travail depuis 30 ans, et chaque fois on lui

refuse lui disant qu'il est fiché ce qui est impossible, personne ne veut lui dire la marche à suivre et à ou et quoi ça correspond, même un avocat et venus de loin pour demandez des compte à la sortie il a retourné sa veste sans dire d'où ça venait alors je vous demande s'il reste des humains et surtout si il y a des lois vraiment dans ce pays de me donnez la marche à suivre merci de votre attention